

**DES de Médecine générale**  
**Obligations pour la validation du DES à partir de la promotion 2019**

Pour valider le DES, les éléments suivants sont requis et tous doivent figurer dans le portfolio de l'étudiant.

Année		Promotions 2019, 2020 et 2021	À partir de la promotion 2022
<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>Stages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 semestre aux urgences en hospitalier</li> <li>- 1 semestre en stage ambulatoire de niveau 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 semestre aux urgences en hospitalier</li> <li>- 1 semestre en stage ambulatoire de niveau 1</li> </ul>
	<b>Enseignement universitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réunion d'accueil</li> <li>- Au 1<sup>er</sup> semestre : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Séminaire Approche centrée sur le patient</li> <li>o Séminaire Se documenter pour la pratique et la thèse *</li> <li>o Atelier portfolio ou Séminaire DES Mode d'emploi</li> <li>o Atelier de formation au RSCA</li> </ul> </li> <li>- Au 2<sup>e</sup> semestre : 4 journées d'étude = thèse 1 et 2 * / dépression / consommations à risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réunion d'accueil</li> <li>- Au 1<sup>er</sup> semestre : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Séminaire Approche centrée sur le patient</li> <li>o Séminaire Se documenter pour la pratique et la thèse *</li> <li>o Séminaire DES Mode d'emploi</li> <li>o Atelier de formation au RSCA</li> </ul> </li> <li>- Au 2<sup>e</sup> semestre : 4 journées d'étude = thèse 1 et 2* / <u>1 seule journée thèse à partir de la promo 2023</u> / dépression / consommations à risques</li> </ul>
	<b>Tutorat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 GEP : aucune absence, sauf cas de force majeure, n'est autorisée sous peine de ne pas valider la phase socle. En cas d'absence, l'étudiant doit de préférence participer à un autre groupe tuteuré avec le tuteur (généralt. En 2<sup>e</sup> année) ou réaliser un travail type écriture clinique, laissé à l'appréciation du tuteur</li> <li>- Objectifs de formation et/ou journal de stage des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> sem. validés</li> <li>- 6<sup>e</sup> GEP : RSCA en fin d'année évalué et validé par le tuteur</li> <li>- 1 RV individuel de validation en fin de phase socle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>6</b> GEP : aucune absence, sauf cas de force majeure, n'est autorisée sous peine de ne pas valider la phase socle. En cas d'absence, l'étudiant doit de préférence participer à un autre groupe tuteuré avec le tuteur (généralement en 2<sup>e</sup> année) ou réaliser un travail type écriture clinique, laissé à l'appréciation du tuteur</li> <li>- Objectifs de formation et/ou journal de stage des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> sem. validés</li> <li>- <u>1 RSCA soutenu en GEP / 1 RSCA évalué sans soutenance à partir de la promo 2023</u></li> <li>- Document de synthèse de la phase socle</li> <li>- 1 RV individuel de validation en fin de phase socle</li> </ul>
	<b>Validation de la phase socle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jury de phase socle en présentiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jury de phase socle (<u>en présentiel pour la seule promo 2022</u>)</li> </ul>

Année		Promotions 2019, 2020 et 2021	À partir de la promotion 2022
2 <sup>e</sup> année	Stages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 semestre en médecine polyvalente en hospitalier</li> <li>- 1 semestre en santé de la femme ou de l'enfant en hospitalier ou en ambulatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 semestre en médecine polyvalente en hospitalier</li> <li>- <del>1</del> 1 semestre en santé de la femme ou de l'enfant en hospitalier ou en ambulatoire <u>pour la promo 2022</u></li> <li>- <u>1 semestre en stage couplé santé de la femme et santé de l'enfant à partir de la promo 2023</u></li> </ul>
	Enseignement universitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réunion d'accueil (à partir de la promo 2020)</li> <li>- Au cours du stage santé de la femme ou de l'enfant : 2 journées d'étude femme OU 2 journées d'étude enfant</li> <li>- Au cours du stage en médecine polyvalente : 2 ateliers thématiques au choix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réunion d'accueil</li> <li>- Au cours du stage santé de la femme ou de l'enfant : 2 journées d'étude femme/homme OU <del>2</del> 1 journées d'étude enfant</li> <li>- <del>Au cours de la 2<sup>e</sup> année-</del> : 2 ateliers thématiques au choix</li> <li>- <u>1 journée d'étude se documenter à partir de la promo 2023</u></li> </ul>
	Tutorat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 GEP : en cas d'absence, l'étudiant doit participer à un autre groupe du même tuteur</li> <li>- Objectifs de formation et/ou journal de stage des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sem. validés</li> <li>- 3<sup>e</sup> GEP : RSCA évalué et validé par le tuteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 GEP avec le tuteur + 1 GEP en autonomie avec les internes de 3<sup>e</sup> année : en cas d'absence, l'étudiant doit participer à un autre groupe du même tuteur</li> <li>- Objectifs de formation et/ou journal de stage des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sem. validés</li> <li>- <u>1 RSCA évalué sans soutenance</u></li> <li>- Document de synthèse de la phase d'approfondissement, à partir de la promo 2023</li> </ul>
3 <sup>e</sup> année	Stages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 semestre en stage ambulatoire de niveau 2</li> <li>- 1 semestre en santé de la femme ou de l'enfant en hospitalier ou en ambulatoire OU 1 semestre en stage libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 semestre en stage ambulatoire de niveau 2</li> <li>- <del>1</del> 1 semestre en santé de la femme ou de l'enfant en hospitalier ou en ambulatoire OU 1 semestre en stage libre <u>pour la promo 2022</u></li> <li>- <u>1 semestre en stage libre à partir de la promo 2023</u></li> </ul>
	Enseignement universitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réunion d'accueil (à partir de la promo 2020)</li> <li>- Au cours du stage santé de la femme ou de l'enfant : 2 journées d'étude femme OU 2 journées d'étude enfant, et 2 ateliers thématiques au choix</li> <li>- Au cours du stage ambulatoire de niveau 2 : journées d'étude adolescent et CPAM *, et congrès SASPAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réunion d'accueil</li> <li>- <del>Au cours du stage santé de la femme ou de l'enfant</del> : 2 journées d'étude femme/homme OU <del>2</del> 1 journées d'étude enfant <u>pour la promo 2022</u></li> <li>- <del>Au cours du stage ambulatoire de niveau 2</del> : journées d'étude adolescent et CPAM *, et congrès SASPAS</li> <li>- <u>Au cours de la 3<sup>e</sup> année : 2 ateliers thématiques au choix</u></li> </ul>

Année		Promotions 2019, 2020 et 2021	À partir de la promotion 2022
	<b>Tutorat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 GEP en autonomie avec compte-rendu au tuteur. Aucune absence tolérée sauf cas de force majeure, il sera alors demandé une écriture clinique</li> <li>- Objectifs de formation et/ou journal de stage des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sem. validés</li> <li>- Un RSCA évalué et validé par le tuteur, présenté lors du 2<sup>e</sup> GEP en autonomie</li> <li>- 1 RV individuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 GEP avec le tuteur + 1 GEP en autonomie avec les internes de 2<sup>e</sup> année : aucune absence tolérée sauf cas de force majeure, il sera alors demandé une écriture clinique</li> <li>- Objectifs de formation et/ou journal de stage des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sem. validés</li> <li>— <u>1 RSCA évalué sans soutenance</u></li> <li>- 1 RV individuel</li> </ul>
	<b>Validation de la phase d'appro.</b>	- Validation de la phase d'approfondissement : bilan et entretien avec le tuteur	- Validation de la phase d'approfondissement : bilan et entretien avec le tuteur
<b>4<sup>e</sup> année À partir de la promo 2023</b>	<b>Stages</b>	/	À partir de la promo 2023 : 2 stages ambulatoires de niveau 3
	<b>Enseignement universitaire</b>	/	À partir de la promo 2023
	<b>Tutorat</b>	/	À partir de la promo 2023
	<b>Validation de la phase de consolidation</b>	/	À partir de la promo 2023
<b>Durant le DES</b>	<b>Enseignement universitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 journée interdisciplinaire : symposium organisé par le CUMG ou présentation des thèses de l'année</li> <li>- 6 séances de formation médicale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Symposium organisé par le CUMG</li> <li>- 6 séances de formation médicale</li> </ul>
<b>Validation du DES</b>		- Production d'un mémoire de DES et jury de DES	- Document de synthèse de DES et jury de DES

\* Les étudiants militaires sont dispensés de ces 2 enseignements, car déjà faits au sein de l'école du Val-de-Grâce, ainsi que de la journée d'étude CPAM.

### Remarques :

- L'étudiant a légalement droit à ½ journée de formation universitaire et ½ journée d'autoformation par semaine, ce qui lui permet de s'absenter de son service.
- L'obtention du DES de Médecine générale est soumise à la validation de tous les enseignements universitaires prévus au programme, sans dérogation possible.
- En cas d'absence à un enseignement, l'étudiant est tenu de rattraper ce dernier lors d'une prochaine session ; il lui appartient de prendre contact en amont avec le CUMG ([dmq.cumg@univ-lyon1.fr](mailto:dmq.cumg@univ-lyon1.fr)) pour des raisons d'organisation, en mettant en copie son tuteur.